



## Révision pension Alimentaire

-----  
Par AlexiS

Bonjour,

Ma situation a fortement baissée du à la perte de mon emploi, environ 550 euros.

ma Pension Alimentaire qui est indexé sur le coup de la vie est de 226 aujourd'hui, pour mes deux premiers enfants.

Je souhaiterais faire réviser cette allocation d aide au soutien de mes enfants.

D une part pour la perte de revenus et d autre part parce qu avec ma nouvelle compagne nous avons eu un enfant depuis ja 2020. ( je souhaitai tout de même ne rien changer avec la naissance de mon dernier et faire un effort pour les enfants).

Ma question, serait-il possible de savoir environ par estimation ce que je devrais payer sachant que mon salaire aujourd'hui et de 1180 euros au lieu de 1780 euros avant.?

Et d autre part je souhaiterais un arrangement à la minable avec la mère de mes enfants du faite que je compte bien retrouver du travail et restitué ce qui va de droit en terme d allocations de soutiens à mes deux enfants ?. Es ce qu une constatation de consentement des deux parties part un huissier est nécessaire ?.

Cordialement.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez faire un calcul indicatif ici :

[url=<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/pension-alimentaire>][url=<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/pension-alimentaire>]

Mais il ne garantit pas que le juge ne dira pas autre chose.

Saisir le JAF avec vos justificatifs :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15764>